La Lettre
DU SPI VALLÉE DE SEINE

BULLETIN D'INFORMATION | N° 52 | DÉCEMBRE 2015

7ÈME CONSEIL D'ORIENTATION DU SPI VALLÉE DE SEINE

L'année 2015 a été une année stratégique pour le Secrétariat permanent pour la prévention des pollutions industrielles en Vallée de Seine puisqu'elle a vu notamment l'organisation de son 7ème conseil d'orientation, le jeudi 5 novembre à l'ENM, Conservatoire à rayonnement départemental de Mantes-en-Yvelines. Cet événement important pour la structure avait pour objectifs de présenter le bilan des activités du SPI Vallée de Seine depuis le dernier Conseil d'Orientation de 2011 puis de définir les orientations et axes de travail du SPI Vallée de Seine pour les quatre prochaines années. Cette manifestation a mobilisé près d'une centaine d'acteurs du territoire.

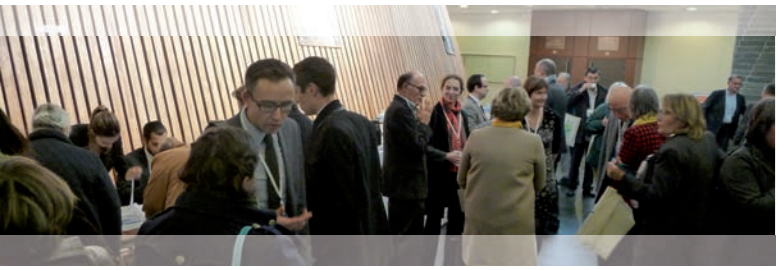

Afin de préparer cette rencontre, le SPI Vallée de Seine a mis en place du 21 mai au 6 juillet 2015 une enquête par le biais d'un questionnaire dématérialisé. L'objectif était d'évaluer la satisfaction des membres et partenaires sur les actions entreprises par l'équipe, et de faire remonter des pistes d'amélioration et propositions d'actions.

Dématérialiser le questionnaire présentait plusieurs avantages notamment de proposer un support plus adaptable et de viser une cible plus large. Le SPI Vallée de Seine a ainsi pu constater que plusieurs personnes de la même entité ou structure avait répondu à l'enquête, augmentant ainsi la participation par rapport au conseil d'orientation de 2011.

La Lettre n°52 du SPI Vallée de Seine est l'occasion de présenter l'intégralité des résultats de cette enquête de terrain et de revenir sur le déroulé du conseil d'orientation, organisé autour de plusieurs axes :

- implication de l'ASPI[1] dans le fonctionnement du SPI Vallée de Seine
- présentation du bilan des travaux effectués par l'équipe du SPI Vallée de Seine depuis 2011,
- point d'avancement sur l'étude de zone Vallée de Seine,
- orientations retenues pour les travaux du SPI Vallée de Seine pour les quatre années à venir et évolutions souhaitées par les membres.

Cet événement était présidé par Julien Charles, Secrétaire général de la Préfecture des Yvelines, représentant Serge Morvan, Préfet des Yvelines, qui a ouvert le conseil d'orientation en rappelant que le SPI Vallée de Seine est un « **organe d'information et de concertation** ». Il s'adresse à **cinq collèges** : industriels, collectivités locales, associations de protection de l'environnement, personnes qualifiées dites « experts » et administration. L'idée est de « créer un **lieu d'échanges** et de transparence où se trouvent représentées les parties prenantes par l'avenir du territoire » de la Vallée de Seine.

Cette 7ème édition s'est voulue être participative. En plus des temps d'échanges avec la salle, la parole a été donnée à un membre de chaque collège afin de faire un zoom sur une action spécifique à chaque commission.

L'intégralité des présentations faites lors du 7ème conseil d'orientation est disponible sur le site du SPI Vallée de Seine **www.spi-vds.org, rubrique « actualités »**.

[1] - ASPI, association support du SPI Vallée de Seine

Intervention de l'ASPI

Le conseil d'orientation a été l'occasion pour Pierre Picard, Responsable Facility Management d'Airbus Defence & Space et Président de l'association support du SPI Vallée de Seine de souligner que « notre présence sur votre territoire, plus de 22 ans après la création du SPI Vallée de Seine (…) est un symbole fort, en particulier en cette veille de réorganisation territoriale ».
Le Président a remercié les membres de l'ASPI[1], 12 collectivités[2] et 30 industriels de la Vallée de Seine, pour leur fidélité et a fait un point sur le budget 2015, soulignant ainsi le fait que les cotisations des membres sont stables depuis plus de 10 ans. Associées au financement État, elles contribuent à la mise à disposition de moyens humains, matériels et la réalisation de nombreuses actions qui vont être rappelées lors de ce conseil d'orientation. Elles permettent également de « doter le territoire d'un outil unique en Île-de-France, une structure dynamique ouverte à tous et permanente, un outil qui est force de proposition et qui mène des actions innovantes pour le territoire comme l'étude de zone de la Vallée de Seine et de l'étude perception ou la sensibilisation des enfants aux risques majeurs sur les temps d'activité périscolaires ». Pierre Picard a également souhaité la bienvenue à l'entreprise GRT Gaz qui a rejoint récemment l'association. Joël Rennié, responsable du pôle exploitation Val-de-Seine, a ainsi pu expliciter les raisons de l'adhésion de l'entreprise à l'ASPI ses attentes. Pour toute question sur l'ASPI (fonctionnement ou adhésion) n'hésitez pas à nous contacter.

Bilan des travaux du SPI Vallée de Seine de 2012 à 2015

Le SPI Vallée de Seine, équipe de 3 personnes, c'est 11 commissions, 17 ateliers, 10 Lettres du SPI, 2 brochures, l'organisation de 18 comités dans le cadre de l'étude de zone en Vallée de Seine, 400 demandes d'information traitées et envoi de plus de 2 000 publications (en plus de celles diffusées en libre service à l'occasion des commissions, réunions ou salons), une moyenne de 2 000 connexions par mois sur le site du SPI Vallée de Seine www.spi-vds.org.
Un **rapport d'activité** présentant l'intégralité des travaux de la structure a été rédigé à l'occasion du conseil d'orientation. Ce document, remis le 5 novembre aux personnes présentes, est également disponible sur commande et téléchargeable sur le site du SPI Vallée de Seine **www.spi-vds.org, rubrique « actualités »**.

Résultats de l'enquête de satisfaction

L'analyse des questionnaires a montré que les participants sont globalement satisfaits des actions menées par le SPI Vallée de Seine sur le territoire. « La structure apporte une véritable **plus-value** » : « **bonne approche des sujets** », « **supports diversifiés et adaptés** » ce qui permet d'être « **pédagogique** sur des sujets techniques », « réunions satisfaisantes sur des thématiques précises avec des intervenants de qualité », « bonne dynamique de réseau », « la communication se fait parfaitement avec les membres des cinq collèges ». « Le SPI Vallée de Seine a un rôle très important sur le territoire et peut être assimilé à un médiateur : il permet de débloquer certaines situations. Sa relation avec la DRIEE[3] est un atout. »
78 questionnaires remplis et exploitables ont été comptabilisés. L'équipe a constaté une augmentation de la participation à l'enquête de satisfaction par rapport au conseil d'orientation de 2011 et une répartition équitable entre les collèges parmi les participants (graphique ci-dessous).

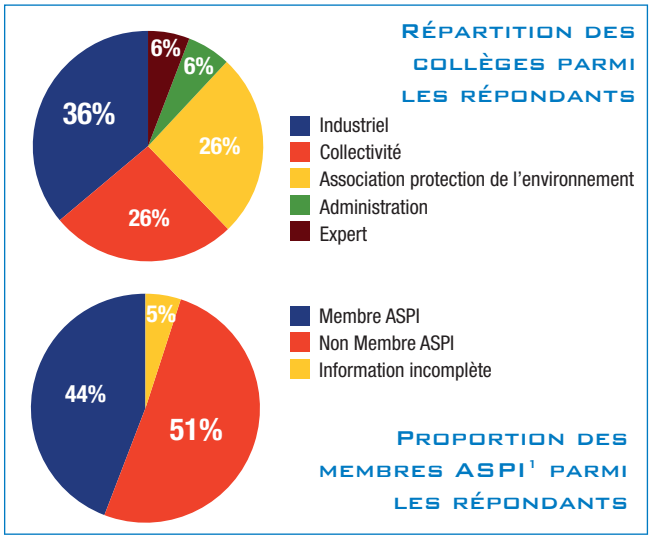

ÊTES-VOUS SATISFAIT DU DÉROULEMENT DE L'ÉTUDE DE ZONE EN VALLÉE DE SEINE ?

46 % des répondants sont satisfaits de l'étude contre 5 % qui ne le sont pas (délais de l'étude, périmètre d'étude). Les 49 % restants concernent des personnes qui ne se prononcent pas sur le sujet (71 % d'entre elles ne situent pas sur la zone étudiée).

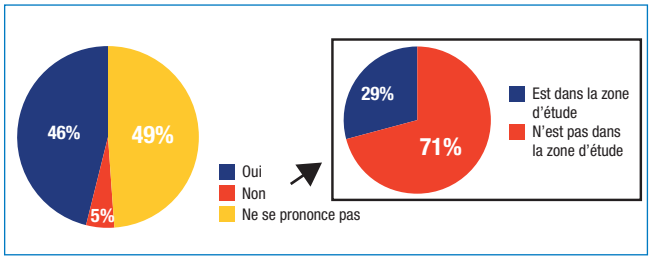

L'équipe note qu'une attention particulière doit être portée à la vulgarisation de ces sujets très techniques pour le grand public. Un effort particulier doit être fait sur la communication à destination d'une part des collectivités

[2] - dont la CAMY, Communauté d'agglomération de Mantes en Yvelines qui regroupe 35 communes
[3] - Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie

et des élus locaux, pour permettre une présentation claire de l'étude de zone lors des conseils municipaux et des réunions publiques communales, d'autre part des associations de protection de environnement et des riverains afin qu'ils aient plus de vision et de suivi sur les études menées en général sur leur territoire.

ÊTES-VOUS SATISFAITS DES COMMISSIONS THÉMATIQUES ?

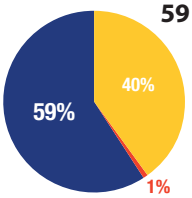

59 % des répondants sont satisfaits. Le SPI Vallée de Seine doit maintenir la périodicité des réunions qui permet de garantir des contenus intéressants sans être répétitif ni absent de l'actualité, renforcer la communication sur les thèmes pressentis ainsi que sur ses bilans/objectifs, être encore plus à l'écoute des parties prenantes, garder un équilibre entre information «descendante» et les retours d'expérience. Il devrait également davantage médiatiser ces manifestations ce qui permettrait d'informer la population.

ÊTES-VOUS SATISFAITS DES ATELIERS PROPOSÉS ?

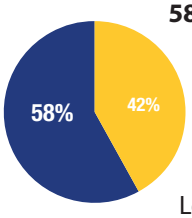

58 % des répondants sont satisfaits. Les ateliers sont « pertinents et bien organisés ». Ils permettent de faire intervenir des spécialistes des domaines étudiés et des retours d'expérience dès que cela s'avère possible.

Le SPI Vallée de Seine doit poursuivre dans la définition des sujets qui répondent au mieux aux besoins des acteurs du territoire et de l'actualité, développer des ateliers à deux niveaux (les uns en plénière, les autres plus spécifiques et techniques), être encore plus à l'écoute des parties prenantes, répartir de manière équitable les ateliers en fonction des collèges, conserver la diversité des sujets, continuer à proposer des sujets pratiques et concrets.

ÊTES-VOUS SATISFAITS DES RÉUNIONS AVEC LES ASSOCIATIONS DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ?

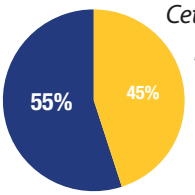

Cette question ne s'adressait qu'aux associations de protection de l'environnement.

55 % des associations sont satisfaites. Le SPI Vallée de Seine doit veiller à améliorer la fréquence des réunions sous couvert des disponibilités des parties prenantes.

ÊTES-VOUS SATISFAITS DE LA PUBLICATION TRISANNUELLE « LA LETTRE DU SPI VALLÉE DE SEINE » ?

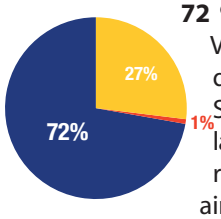

72 % des répondants sont satisfaits. Le SPI Vallée de Seine doit poursuivre et persévérer dans la rédaction/diffusion des Lettres du SPI, dématérialiser la Lettre en version .pdf et la rendre accessible sur le site www.spi-vds.org, rubrique «actualités». L'équipe du SPI pourra ainsi davantage enrichir cet onglet.

ÊTES-VOUS SATISFAITS DES AUTRES PUBLICATIONS ?

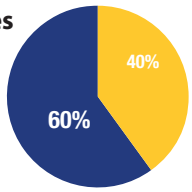

60 % des répondants sont satisfaits des publications. L'équipe du SPI Vallée de Seine doit veiller à vulgariser les informations et mettre à jour les plaquettes existantes lorsque cela s'avère pertinent (en particulier en cas d'évolutions réglementaires).

ÊTES-VOUS SATISFAITS DU NOUVEAU SITE WWW.SPI-VDS.ORG ?

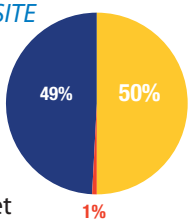

49 % des répondants sont satisfaits. Des propositions d'amélioration ont été remontées : rendre le site responsive design (c'est-à-dire consultable depuis un téléphone portable ou une tablette), créer un onglet consacré aux Lettres du SPI classées par ordre chronologique, éviter les outils trop lourds, préférer les actualités et des informations plus courtes et plus régulières.

Présentation du bilan des cinq commissions

Les travaux effectués sur la période 2012-2015 par le SPI Vallée de Seine ont été présentés lors du conseil d'orientation par les Présidents des cinq commissions : Eau, Air/énergie/bruit, Déchets/sites et sols pollués, Risques, Ressources/nature/paysages (RNP). Ces supports de présentations sont disponibles sur le site www.spi-vds.org, rubrique «actualités». Ils reprennent les différentes thématiques étudiées en réunions de commission, les ateliers mis en place ainsi que les publications parues (Lettres et plaquettes). Certaines des actions mises en place sont toujours en cours.

Suite à la présentation de chaque président de commission, la parole était donnée à un membre de chaque collège afin de présenter un **zoom** sur une action phare mise en place sur la période 2012-2015. Nous avons ainsi pu entendre successivement les témoignages de Jean-Yves Galet, Maire-adjoint de Montesson, Thierry Villerio, Directeur d'EMTA[4] à Guitrancourt, Jean-Claude Parisot, Secrétaire Général du CADEB[5] et Vice-Président de Plaine d'Avenir, Evelyne Allain, Directrice adjointe de l'IFFORME[6] et

[4] - Entreprise Moderne Terrassement Agrégats
[5] - Collectif d'Associations pour la Défense de l'Environnement dans la Boucle de Montesson
[6] - Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement

Lucile Rambaud, Chef de service adjointe au SNPR[7] de la DRIEE[3].

La quasi totalité des thèmes cités comme pistes de travail lors du conseil d'orientation du 2011 a été traitée. Les quelques sujets non exploités ne l'ont pas été par manque de temps et d'opportunités. Cependant des actions non inscrites au programme de travail 2011-2015 ont été menées par le SPI Vallée de Seine du fait de l'actualité ou des besoins exprimés par les partenaires, comme le TRI (**territoires à risques inondation), l'entretien et l'aménagement des berges, @lerte ou encore Risk'investigation.** L'équipe note également le **succès de la commission ressources, nature et paysages,** dont la création a été décidée lors du conseil d'orientation de 2011, ce qui témoigne de l'intérêt de ces sujets par les acteurs locaux.

Zoom sur un projet innovant : Risk'investigations

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, les collectivités sont amenées depuis 2014 à proposer des activités aux élèves de primaire pendant les TAP (temps d'activités périscolaires). Le SPI Vallée de Seine a développé en partenariat avec l'IFFORME[6] et les communes de Beynes et des Mureaux, un **kit pédagogique gratuit pour sensibiliser les scolaires aux risques majeurs**. Organisé sous forme d'une enquête à mener, cet outil permet à un groupe d'enfants de 6 à 11 ans, sous l'autorité d'un animateur, de découvrir les risques majeurs, de s'interroger sur la vulnérabilité de leur territoire et d'apprendre les consignes de sécurité associées. Une visite du Préfet Erard Corbin de Mangoux a eu lieu le 4 juin 2015 à l'un des ateliers organisé dans la collectivité de Beynes. Il a assisté à un jeu de rôle consacré au risque inondation auquel 33 enfants participaient.

Risk'investigation, sélectionné pour concourir aux **IRISES[9] 2015**, a remporté le premier prix, IRIS de platine, dans la catégorie « Éducation et formation ».

L'outil est **en cours de déploiement** auprès des collectivités volontaires de la Vallée de Seine. Un atelier à destination des animateurs est programmé à cet effet les 5 et 15 février 2016.

Témoignages

Jean-Yves Galet (collège collectivités) fait référence au risque inondation (commission eau du 6 juillet 2015) auquel est confronté Montesson avec ses 4 km de berges dont 800 mètres urbanisés. De nombreuses communes sont concernées par le risque inondation. Malgré les plans de sauvegarde mis en place, il y a une vraie nécessité de sensibiliser les habitants. « J'invite les présidents à continuer dans cette voie pour nous aider (…), les retours d'expériences peuvent être utiles et s'en inspirer pour être prêt le jour J »,

Thierry Villerio (collège industriels) fait mention des ateliers Gerep[8] qui sont organisés chaque année, atelier mis en place à l'origine à la demande d'un industriel en difficulté pour remplir sa déclaration. Le Directeur d'EMTA[4] a participé à l'une des sessions « suite à des modifications de l'outil » qui sont fréquentes, « une période de déclaration très courte » et « un guide d'aide pas toujours disponible à la date de la saisie ». « Ces ateliers sont des réunions d'échange au cours desquelles on peut discuter entre industriels sur les difficultés rencontrées et les solutions trouvées, et avec l'administration (résolutions de bugs, faciliter l'utilisation de l'outil) »,

Jean-Claude Parisot (collège associations) aborde les réunions d'information relative aux dépôts sauvages de déchets, sujet sur lesquelles il y a des attentes fortes. Le CADEB[5] met en place régulièrement avec des partenaires locaux des opérations de nettoyage des sites. « Le SPI a été une aide précieuse en rappelant aux maires leur pouvoir de verbalisation. Cette opération a été appréciée, le problème étant qu'il faut trouver les coupables avant de verbaliser »,

Evelyne Allain (collège experts) évoque Risk'investigation, « démarche co-construite » de sensibilisation à destination des scolaires aux risques majeurs. Selon l'IFFORME[6], il faut « essayer de développer la conscience du risque sur les territoires », « les TAP doivent être l'occasion de développer la conscience des risques au sens large »,

Lucile Rambaud (collège administrations) revient sur le bilan positif de la commission ressources/nature/paysages de 2013 : « je souhaite souligner le caractère très positif des échanges, et le fait que la commission a bien mis en évidence la diversité des initiatives pour la biodiversité et la diversité des acteurs », « c'est très intéressant pour nous État de rencontrer en un seul lieu l'ensemble des acteurs d'un territoire de manière dépassionnée, pour échanger ». Le conseil d'orientation a été également l'occasion pour le service SNPR[7] de préciser que « chaque acteur du territoire peut s'impliquer pour la biodiversité, y compris en dehors des obligations réglementaires ».

[3] - Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie
[4] - Entreprise Moderne Terrassement Agrégats
[6] - Institut français des formateurs risques majeurs et protection de l'environnement
[7] - Service Ressources, Nature et Paysages
[8] - Télédéclaration annuelle des émissions et des transferts de polluants et des déchets
[9] - Forum national d'Information sur les Risques, Éducation et Sensibilisation, organisé à l'initiative du Ministère en charge de l'environnement.

Orientations stratégiques retenues pour les quatre années à venir

Afin de définir les grandes orientations stratégiques de travail pour les quatre prochaines années, le SPI Vallée de Seine proposait dans le questionnaire une liste de **23 thématiques**. Les participants ont ainsi pu préciser, quel que soit le collège, s'ils sont intéressés par ces sujets ou pas. Ils avaient également la possibilité de soumettre d'autres idées en fonction de leur territoire, enjeux et attentes. Après la clôture de l'enquête en juillet 2015, l'équipe du SPI Vallée de Seine a rencontré deux fois les membres du bureau de l'ASPI[1] afin de présenter les résultats statistiques et étudier la liste des propositions formulées par les personnes ayant répondu au questionnaire. Des grandes lignes d'orientations stratégiques ont ainsi pu être établies.

L'équipe du SPI Vallée de Seine accompagnée par le secrétaire général adjoint a ensuite présenté à chaque président de commission les pistes de travail proposées relatives à ces thématiques. Ce sont ces grandes lignes stratégiques qui ont été présentées lors du conseil d'orientation par Henri Kaltembacher, secrétaire adjoint du SPI Vallée de Seine. Ce travail a nécessité l'organisation de 7 réunions.

Résultats de l'enquête de satisfaction

Le graphique ci-dessous reprend la liste des 23 thèmes proposés dans le questionnaire en classant ces items par ordre décroissant de réponses positives, en bleu (« je suis intéressé par le sujet x »). Le graphe précise également en rouge les réponses négatives (« je ne suis pas intéressé par le sujet x »).

On peut ainsi voir que 47 personnes sur les 78 répondants sont intéressées par la santé environnement et que 2 ne le sont pas, ou encore que 30 personnes sont intéressées par l'éco-conception contre 13 qui n'en font pas un sujet prioritaire.

Les 23 sujets sont classés par ordre de préférence ce qui permet de mettre en évidence les thématiques pour lesquels les membres et partenaires ont les attentes les plus fortes, à savoir la **santé-environnement, la transition énergétique, la qualité des eaux, la pollution atmosphérique, la gestion des espaces verts** dans les collectivités et les sites industriels, la **connaissance de**

Classement des Thèmes proposés

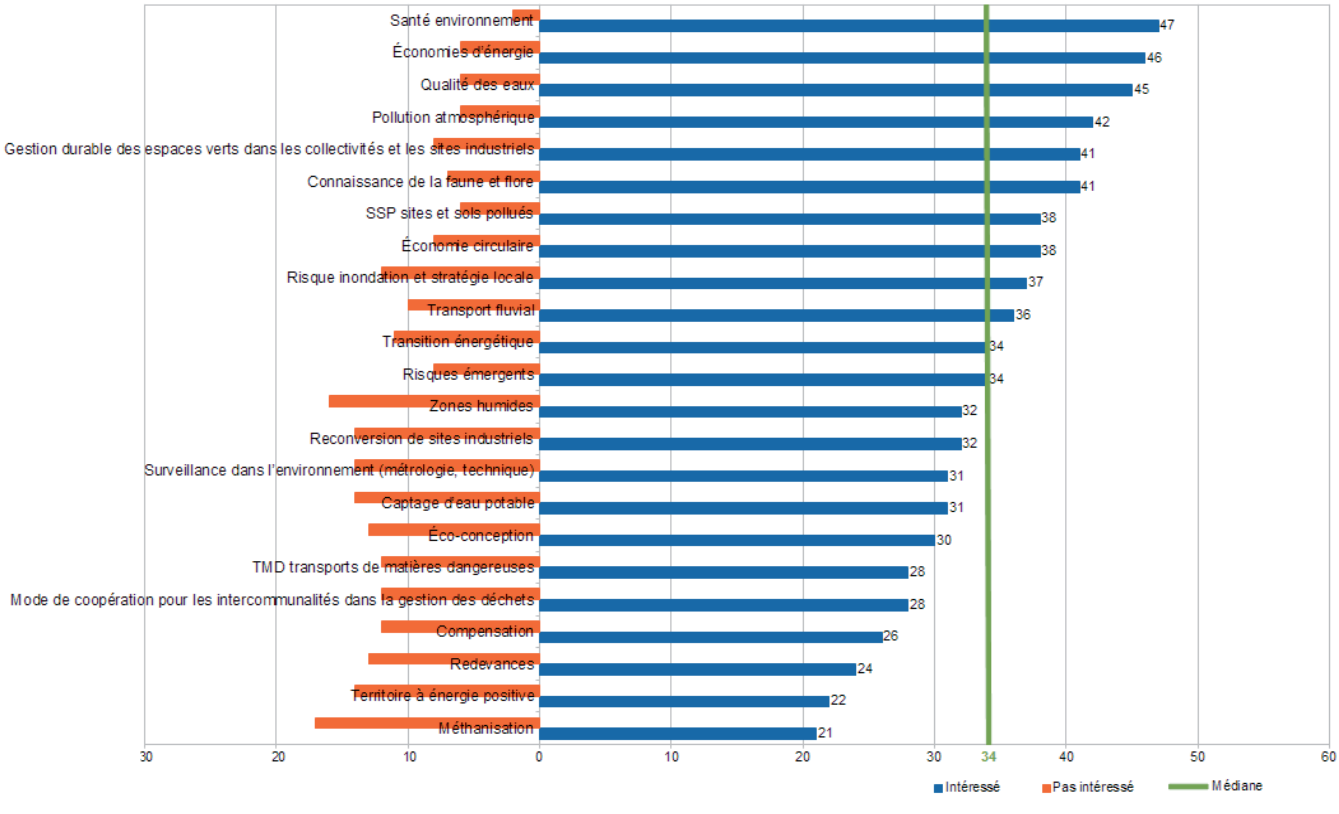

la faune et de la flore, etc… On notera que les sujets relatifs à la transition énergétique se retrouvent sous trois appellations : économies d'énergie, transition énergétique et territoires à énergie positive.

La médiane calculée est de 34, ce qui signifie que :

- **50 % des répondants et plus sont intéressés** par les sujets santé environnement, économies d'énergie, qualité des eaux, pollution atmosphérique, gestion durable des espaces verts dans les collectivités et les sites industriels, connaissance de la faune et de la flore, sites et sols pollués, économie circulaire, risque inondation et stratégie locale, transport fluvial, transition énergétique et risques émergents,
- **50 % des répondants et moins sont intéressés** par les sujets zones humides, reconversion de sites industriels, surveillance dans l'environnement (métrologie, technique), captage d'eau potable, éco-conception, transports de matières dangereuses, mode de coopération pour les intercommunalités dans la gestion des déchets, compensation, redevances, territoire à énergie positive et méthanisation.

Ce graphique montre également que les thématiques proposées dans le questionnaire semblent pertinentes puisque 21 personnes sur les 78 participantes, sont intéressées par l'item arrivant en dernière position, la méthanisation soit 27 % des répondants.

L'enquête de satisfaction recueillait également l'avis des membres et partenaires sur d'autres sujets en relation avec les activités du SPI Vallée de Seine et de son avenir :

Y A-T'IL DES PARTENARIATS OU DES ACTIONS AUXQUELLES VOUS SOUHAITERIEZ ASSOCIER LE SPI DANS LES ANNÉES À VENIR ?

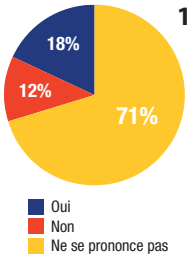

18 % des répondants sont favorables à la mise en place de partenariats, la grande majorité ne se prononçant pas sur cette question.

Plusieurs propositions ont été citées : les collectivités, la presse locale, les organismes de formation (professionnelles et/ou d'enseignement supérieur), la CCI Versailles Yvelines, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Conseil Départemental, Natureparif, l'ONF (Office national des forêts), l'ONCFS (Office national de la chasse et de la faune sauvage), l'ONEMA (Office national de l'eau et des milieux aquatiques).

Des propositions d'actions sont également remontées : suite des dynamiques d'intégration des sujets traités par le SPI Vallée de Seine dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, agir comme un vecteur de transversalité inter-associations ou inter-entreprises, actions à destination du grand public/riverains...

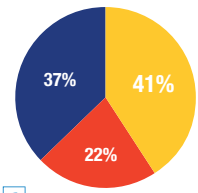

SERIEZ-VOUS FAVORABLES À UN ÉLARGISSEMENT DE LA ZONE DE COMPÉTENCE DU SPI AU DÉPARTEMENT DES YVELINES ?

37 % des répondants sont favorables. 22 % des participants ont fait part de leurs réticences : « évolutions importantes à venir avec la future métropole », « grande diversité de problématiques et d'enjeux en Vallée de Seine », « présence importante d'aménagements et d'exploitations industrielles qui justifient un ciblage particulier », « intérêt de rester autour du fleuve et d'avoir une politique locale », « importance de pouvoir traiter des problématiques similaires pour des entreprises dans un même environnement », « risque de perte de convivialité et de proximité avec les membres des autres collèges ».

SERIEZ-VOUS FAVORABLES AU REMPLACEMENT DE LA LETTRE DU SPI PAR UNE NEWSLETTER DÉMATÉRIALISÉE ?

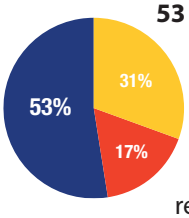

53 % des répondants sont favorables. Les arguments sont néanmoins mitigés :

- favorables à la newsletter : « économies de papier et de coûts », « permet d'augmenter la liste de diffusion », « possibilité d'imprimer », « newsletter en remplacement voire en complément de la Lettre du SPI »,
- favorables à la Lettre : « format plus efficace qui se conserve plus facilement », « permet de tracer et de faire circuler l'information ».

ENFIN, LA DERNIÈRE QUESTION DE L'ENQUÊTE AVAIT POUR BUT DE FAIRE REMONTER À L'ÉQUIPE DU SPI VALLÉE DE SEINE ***DES COMMENTAIRES D'ORDRE GÉNÉRAL ET/OU DES PISTES D'AMÉLIORATION.***

Vos remarques ont été nombreuses et seront prises en compte par l'équipe du SPI Vallée de Seine.

Présentation des grandes lignes des orientations stratégiques

Lors du conseil d'orientation du 5 novembre 2015, le secrétaire général adjoint du SPI Vallée de Seine a présenté les grandes lignes stratégiques qui définissent les travaux du SPI Vallée de Seine pour les quatre années à venir.

Commission Eau

Présidée par Joséphine Kollmannsberger, Vice-présidente du Conseil Départemental, déléguée à l'environnement, la culture et le tourisme, Maire de Plaisir

- qualité des eaux (prévention/ gestion des pollutions, suivi des rejets industriels, gestion des rejets non domestiques, métrologie, traitements des eaux, champ captant, captage des eaux potables, …)
- risque inondation et stratégie locale (sensibilisation des collectivités et industries, …)
- transport fluvial (incitation au développement du transport fluvial, transport fluvial vs les pollutions, les risques, l'aménagement des berges de Seine et/ou des ports, le TMD, ...)

Commission Air, énergie, bruit

Présidée par Stéphane Grauvogel, Sous-préfet de Saint-Germain en Laye

- transition énergétique (économies d'énergies, identification de la chaleur fatale sur le territoire, énergies naturelles renouvelables, …)
- pollution atmosphérique (gestion de la pollution, surveillance/métrologie, information grand public, ...)
- odeurs

Commission Déchets, sites et sols pollués

Présidée par Paul Martinez, Président de la CAMY[2], Vice président du pôle métropolitain Grand Paris Seine Aval et Maire de Buchelay

- valorisation de déchets (collecte, valorisation énergétique, dépôts sauvages, BTP, amiante, économie circulaire, contextes de l'intercommunalité, du Grand Paris,...)
- sites et sols pollués (reconversion des friches industrielles, valorisation des terres excavées, vs biodiversité)

Commission Risques

Présidée par Frédéric Viseur, Sous-préfet de Mantes-la-Jolie, Président du comité de pilotage de l'étude de zone en Vallée de Seine

- poursuite des actions en cours notamment l'étude de zone en Vallée de Seine (campagne de mesures complémentaires, suite de l'étude perception) et le transport de matières dangereuses,
- santé environnement et risques émergents (plans santé environnement, téléphones potables, lignes à haute tension, nanomatériaux/nanotechnologies, …)
- risques majeurs (risques industriels, naturels, NaTech, Seveso III, gestion du risque, pollutions accidentelles/pollutions industrielles, réglementation ICPE, ...)

Commission Ressources, nature, paysages

Présidée par Sophie Primas, Sénatrice des Yvelines et Maire d'Aubergenville

- développement durable des espaces naturels et agricoles (agriculture péri-urbaine, circuits courts, trame verte & bleue, ...)
- intégration des paysages (zones humides, compensation, …)
- espèces naturelles sensibles (connaissances de la faune et la flore, biodiversité, …)

A noter

Il a été validé que la thématique arrivant en première place dans l'enquête, la santé environnement, pourra être intégrée dans les orientations de la commission risques, sous le nom **« santé environnement et risques émergents »**. Ce sujet étant transversal, il pourra également être traité dans les autres commissions.

Point d'actualité : l'étude de zone en Vallée de Seine

Le conseil d'orientation a été l'occasion pour Benoît Jourjon, chef du SPRN[10] de la DRIEE[3] de faire un état d'avancement rapide sur l'étude de zone en Vallée de Seine. Pour rappel, cette étude, cofinancée par la DRIEE[3] et l'ASPI[1], a pour objectif d'étudier la **compatibilité de l'état des milieux avec les usages constatés**. À ce stade, la phase n°1 d'état des lieux est achevée. La phase n°2, la campagne de mesures complémentaires, est en cours. L'étude de zone est **innovante** du point de vue méthodologique puisqu'elle est doublée d'une **étude perception** mise en place sur la même zone d'étude. La Lettre n°50 du SPI Vallée de Seine de mars 2015 reprend le déroulé de ces deux études. Il est à noter qu'une deuxième étude de zone est mise en place en Île-de-France depuis juin 2015, au nord ouest de la Seine et Marne.

Conclusion du conseil d'orientation

À l'instar des précédentes réunions, cette 7ème édition a été **fructueuse en échanges** et a permis de valider le programme de travail jusqu'au prochain conseil d'orientation. « Le succès des actions proposées confirme l'intérêt des membres du SPI Vallée de Seine et la nécessité de poursuivre dans ce sens ».

Alain Vallet en tant que secrétaire général du SPI Vallée de Seine a clôturé cette manifestation en constatant « une **grande richesse dans les débats** et une **variété des sujets** ». Le SPI Vallée de Seine, seul S3PI d'Île-de-France, « apporte une véritable plus-value » sur le territoire.

Il est rappelé que ce plan d'actions « ambitieux (…) et qui couvre à peu près tous les aspects de l'environnement et du développement durable » pourra être adapté en fonction de l'actualité et des besoins exprimés par les membres et partenaires. Les travaux pourront être traités sous différents supports (commission, atelier, Lettre, plaquette, ou autre) afin qu'ils soient le mieux adaptés. Ces travaux à venir s'organiseront dans un contexte particulier en raison de la **transition énergétique**, la COP 21[11], la réforme sur

[1] - ASPI, association support du SPI Vallée de Seine
[3] - DRIEE Direction régionale et interdépartementale de l'environnement et de l'énergie
[10] - Service prévention des risques et des nuisances
[11] - 21ème édition de la « Conference of Parties »

les intercommunalités et la soutenabilité du Grand Paris. Il sera nécessaire de les aborder de manière transversale, d'autant plus que certains sujets cités pourront être traités dans le cadre de plusieurs commissions (santé environnement, récupération d'énergie dans les stations d'épuration, éolien).

Le SPI Vallée de Seine note également le besoin de **pérenniser l'information**, soit par le biais de son site www.spi-vds.org soit par la parution de publications, mais également l'intérêt de mettre en place des **actions pilote** à l'échelle régionale, voire nationale avec l'étude de zone ou Risk'investigation. Alain Vallet précise que ces actions de **préservation du territoire** pourront par ailleurs contribuer au développement économique de la Vallée de Seine.

Le SPI Vallée de Seine tient à remercier les nombreuses personnes présentes lors de ce conseil d'orientation, et plus particulièrement celles qui ont contribué à enrichir les débats et à faire de ce rendez-vous un lieu d'échanges et de concertation. Nous remercions également les intervenants pour leur présence et leur implication ainsi que les membres qui ont apporté leur témoignage durant cet événement, sans oublier les personnes qui ont aidé à son organisation : la CAMY, le directeur de l'ENM et l'équipe de la régie, les membres et partenaires qui ont participé à l'enquête.

L'équipe du SPI vous réitère ses remerciements à tous pour votre accueil et les moyens mis à notre disposition (salle, matériel informatique, ...) lors de nos différentes manifestations. Nous sommes reconnaissantes de la confiance que les acteurs du territoire nous portent depuis de nombreuses années et espérons que cette collaboration continue à être fructueuse.

ACTUALITÉS DU SPI VALLÉE DE SEINE

TÉLÉDÉCLARATION GEREP[8]

La déclaration Gerep[8] concerne désormais les installations de stockage de déchets inertes, qui relèvent depuis peu de la législation des installations classées (ICPE). À compter du 1er janvier 2016, les carrières devront également transmettre certaines données qui leur sont spécifiques via l'outil. Les déclarations pour ces deux types d'installations étaient jusqu'à présent réalisées sous format papier.

A RETENIR DANS VOS AGENDAS

- ✓ **29 JANVIER 2016 :** atelier Gerep à Versailles
- ✓ **5 FÉVRIER 2016 :** 1ère partie de l'atelier à destination des animateurs dans le cadre de Risk'Investigation aux Mureaux*
- ✓ **FÉVRIER 2016 :** commission déchets « Installations de stockage de déchets inertes » à Buchelay
- ✓ **15 FÉVRIER 2016 :** 2ème partie de l'atelier à destination des animateurs dans le cadre de Risk'Investigation aux Mureaux*

** Ces deux ateliers s'inscrivent dans le cadre de la généralisation de l'outil ludo-pédagogique Risk'investigation auprès des collectivités membres du SPI Vallée de Seine. Les inscrits s'engagent à participer aux deux journées.*

[8] - Télédéclaration annuelle des émissions et des transferts de polluants et des déchets

La Lettre
DU SPI VALLÉE DE SEINE

Directeur de la publication : Henri KALTEMBACHER - **Rédacteurs :** Myriam BENSAAD et Anne STERVINOU

Maquette & Impression : ICR 01 30 46 48 70 PRINT agrément n° 2011/12-E-78-22

ISSN : 1286 5680